

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

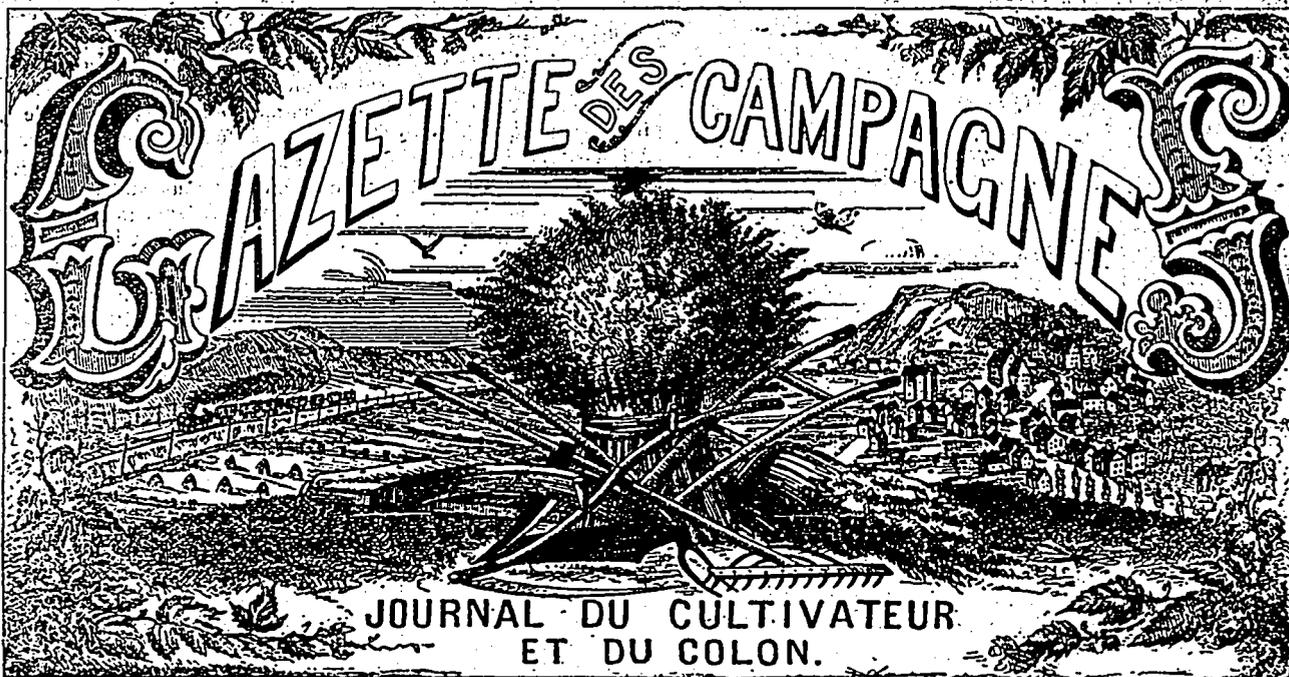
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Causerie agricole : Hygiène vétérinaire (Suite).—Pansement des animaux.—Assouplir les animaux.—Boisson pour les animaux.—Eau blanche.—Eau acidulée.—Eau miellée.—Bains.—Usage du sel.—Nécessité d'administrer le sel aux animaux.

Revue de la Semaine : L'Eglise en Angleterre.—25e anniversaire du rétablissement de la hiérarchie catholique.—Lettre apostolique du 29 septembre 1850.—Lettre du Cardinal Manning.—Progrès du catholicisme, avoué par ses ennemis.—Overture de la première Session du troisième Parlement Provincial de Québec.—L'Hon. M. P. Fortin nommé Orateur de l'Assemblée Législative.

Correspondance : Culture du tabac par Ls. N. Gauvreau, écr. N. P., de l'Isle-Verte.

Sujets divers : A nos abonnés.—La précocité en agriculture.

Petite Chronique : Les Frères de la Doctrine Chrétienne à Beauharnois.—Maladie des bestiaux en Angleterre.—Arbres à exposer à Philadelphe.—Bibliographie, Calendrier de la Puissance du Canada.

Recettes : Douleurs d'oreille.—Corps étrangers dans les oreilles.—Bourdonnement des oreilles.

Nous prions nos abonnés d'excuser le retard dans l'envoi du présent numéro de la *Gazette*. N'ayant qu'un nombre limité d'ouvriers, le jour de la Toussaint et la matinée du jour des morts ont occasionné ce retard.

Nous publierons la table des matières de la 13e année de la *Gazette*, dans le cours du mois prochain.

A nos abonnés

La *Gazette des Campagnes* entre aujourd'hui dans sa quatorzième année d'existence. Comme les années précé-

dentes, elle croit avoir fait quelque bien parmi les cultivateurs ; les lettres que nous recevons assez fréquemment et qui l'attestent, nous invitent à redoubler de zèle pour rendre la *Gazette* digne de l'appui qu'un nombre assez considérable de cultivateurs veulent bien lui accorder.

Nous regrettons de ne pouvoir faire davantage en faveur d'une œuvre si éminemment patriotique et nationale : l'agriculture. Servir les intérêts du cultivateur est notre plus grande ambition ; les treize années employées à son service nous attachent de plus en plus à la cause agricole, et nous oserions trahison de notre part, si nous désertions ce drapeau que nous avons mission de défendre et de protéger ; c'est pourquoi les sacrifices que nous nous imposons à la défense d'une si noble cause, quoique lourds nous sont agréables ; car nous savons par une triste expérience que les meilleures causes sont celles qui rencontrent le plus d'obstacles et de contrariétés, souvent même de la part de ceux qui ont mission spéciale de les défendre, de les protéger.

Souvent, nous avons signifié à nos lecteurs notre intention d'agrandir notre *Gazette* ; mais à chaque année nous en avons été empêché par le retard de la rentrée du prix d'abonnement de la part d'un grand nombre de souscripteurs : c'est à peine si nous pouvons rencontrer les principaux frais de publication ; nous y arrivons qu'au moyen de la plus sévère économie. Nous prions nos abonnés retardataires de se faire un strict devoir de nous payer leurs arrérages d'abonnement dans le cours du mois de Novembre, en y ajoutant le prix d'abonnement pour la nouvelle année, afin de nous permettre de rencontrer nos propres dettes.

Nous espérons que cet appel sera accueilli avec empressement par ceux qui ont à cœur le succès de la *Gazette des Campagnes*.

REVUE AGRICOLE
Pointe-Claire

Nous faisons de nouveau appel aux amis dévoués de l'agriculture ; nous les conjurons, s'ils croient que notre *Gazette* peut produire quelque bien, d'essayer d'augmenter le nombre de nos abonnés. Nous prions M. les Curés à nous continuer leur encouragement et de nous procurer des lecteurs dans leur localité. Quant au Conseil d'Agriculture, nous croyons qu'il ne nous refusera pas son appui lorsqu'il sera convaincu que cette *Gazette* opère quelque bien parmi les cultivateurs. Nous prions aussi nos Gouvernants de nous accorder l'appui dont ils peuvent disposer au moyen d'annonces.

Quant à la *Gazette des Campagnes*, nous la répétons pour la quatrième fois, nous voulons qu'elle vive à tout prix, dans l'intérêt des cultivateurs.

CAUSERIE AGRICOLE

HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE (Suite).

Pansement de la main.— On peut juger que cette opération a lieu à l'embouppoint, à la vigueur et à la santé des animaux ; elle est trop utile, surtout à l'approche du printemps, pour jamais la négliger ; elle consiste à les bouchonner, à les brosser, les étriller, afin de rétablir l'insensible transpiration, toujours supprimée dans la plupart des maladies, à les dégrasser ; en faisant tomber les poils, il ouvre les pores de la peau, qui s'attendrit et se dilate.

Les remèdes doivent commencer par le pansement à la main ; c'est surtout lorsque les bœufs, les vaches, les chevaux reviennent du travail ou des champs, en moiteur, tout couverts de sueur et de poussière, qu'il est à propos de les laver, de les éponger avec de l'eau froide ou tiède, de leur frotter le cou et la tête, de les bouchonner avec de la paille, qu'on natte grossièrement, pour les débarrasser de toutes les ordures, empêcher qu'elles ne s'amassent au sabot, ne le ramollissent, et n'occasionnent quelque accident.

Il y a des animaux, comme les cochons, dans l'habitation desquels il faut y placer un grès et des poteaux contre lesquels ils puissent se frotter et nettoyer parfaitement leur poil ; il n'y en a pas dont la peau ait plus besoin de cette espèce d'étrille comme le porc, qui en cherche le secours partout. Il ne faut souffrir sur aucun point de leur corps des vestiges de boue, de fiente et d'urine, et ne pas oublier de leur laver la tête, les pieds, les crins, les oreilles, la bouche, et d'employer fréquemment les lotions, les frictions, avec de fortes décoctions de tabelle et d'absinthe, lorsque les bestiaux sont prêts à sortir de leurs habitations, afin de les garantir de l'approche des mouches, taons ou coucous, etc., surtout des poux, qui s'attachent souvent à leur corps, s'y multiplient prodigieusement, gâtent leur peau, leur poil, leur lino, et les font maigrir à vue d'œil ; éviter surtout de faire entrer dans les lotions des poisons, comme l'arsenic, le sublimé corrosif et d'autres matières de ce genre que des charlatans offrent en vente, de peur que les animaux en se léchant n'en avalent ou ne produisent sur la peau l'effet d'un caustique.

Les harnois doivent être frottés, le mors de la bride du cheval lavé chaque fois qu'il sert, afin d'ôter la fétidité qu'occasionne le séjour de la salive ; il faut leur laver la bouche, la rafraîchir, et employer cette précaution pour tous les autres animaux.

Il faut se servir de l'étrille pour tous les animaux à poil ; une friction sèche a le double avantage de mieux nettoyer, de ramener et électriser la peau. C'est de cette opération, dont tous les bestiaux ont plus ou moins besoin à raison de leur constitution, que dépendent souvent le maintien ou le

rétablissement de leur santé, leur disposition à s'engraisser facilement et complètement, et l'efficacité de quelques remèdes, peut-être même l'avantage dont jouissent les animaux pendant tout le temps qu'ils sont au vert. Loin de croire qu'il ne faut pas les soumettre au pansement de la main, plusieurs vétérinaires recommandent au contraire de bouchonner les chevaux deux fois plutôt qu'une par jour, à la rentrée de la promenade, parce que, transpirant beaucoup, ils éprouvent plus promptement et plus efficacement tous les bons effets de cette nourriture succulente. Les vaches étrillées et parfaitement nettoyées rendent beaucoup et de bon lait.

Assouplir les animaux.—Après avoir donné tous les soins au développement de leurs facultés physiques, il faut profiter de l'instinct dont ils sont doués pour créer en eux des habitudes heureuses, rompre leurs inclinations dépravées, et les accoutumer insensiblement aux travaux auxquels ils sont destinés dans l'état de domesticité.

Caresnés dans leur jeunesse, les animaux conservent la docilité du premier âge, si nécessaire pour les conduire en troupeaux, se prêtent infiniment davantage à ce que l'on exige d'eux lorsqu'il s'agit de les panser, de les traire, de les ferrer, de les atteler, de les conduire et de les monter ; mais il ne faut jamais, sous quelque prétexte que ce soit, surtout quand ils sont jeunes, les brusquer par aucun mouvement d'impatience et d'humeur : sans quoi, ils deviennent hargneux, revêches, indociles, méchants. Il y a peu de chevaux rétifs là où ils ne sont jamais rudoyés, dans des endroits où on y inflige même des amendes contre ceux qui maltraitent les chevaux.

En familiarisant les animaux d'avance avec nous, en les captivant, ou les garantissant d'une foule d'accidents. Si on a soin, par exemple, de manier quelquefois les cornes, les pieds et même le pis des femelles pendant leur première gestation, on les accoutume insensiblement à se laisser toucher. Il s'en trouve dans le nombre tellement chatouilleux et irritables, qu'on ne saurait les traire qu'avec les plus grandes difficultés dans les premiers temps de leur vêlage : ayant alors une surabondance de lait, il en résulte de l'enflure aux mamelles, et souvent la perte d'un trayon et même de l'organe entier.

Boisson pour les animaux.—Tout fluide dont les animaux s'abreuvent spontanément sans aucun recours étranger, est généralement désigné sous ce nom. L'eau est leur boisson ordinaire ; mais il convient qu'elle réunisse quelques conditions pour opérer constamment un bon effet : les eaux croupissantes et fangeuses des marais, quoique préférées par les bestiaux, peuvent avoir à la longue quelques inconvénients.

Le temps et la manière d'abreuver les animaux sont des points qui intéressent essentiellement leur conservation. On ne doit jamais, quand ils sont échauffés par un violent exercice, se presser de les conduire à la rivière, ni leur faire boire une eau trop fraîche, dans la crainte qu'elle les enrhumme, ou leur occasionne des coliques et des répercussions. Quand on n'a pas la liberté du choix en ce genre, on peut facilement mettre les moins bonnes en état de servir de boisson sans aucun inconvénient, en laissant exposées quelques heures à l'air celles qui sortent du puits pour prendre la température de l'atmosphère, en leur imprimant un grand mouvement pour diminuer leur fadeur, en les rendant muflagineuses ou avides quand il fait excessivement chaud, et qu'il règne quelques maladies ; car alors il faut avoir l'œil ouvert sur l'objet qui semble le plus indifférent.

Eau blanche.—On la prescrit de temps immémorial aux

animaux malades, ou lorsqu'il s'agit de les rétablir à la suite des affections qui ont épuisés leurs forces. Sa préparation est simple: il suffit de délayer une bonne poignée de son de froment dans une mesure d'eau; mais dans les temps chauds cette boisson contracte bientôt une mauvaise odeur: il faut n'en préparer que pour une demi-journée, car elle agit comme une matière animale. C'est ce qui a déterminé la médecine humaine à interdire dans les fièvres putrides et inflammatoires l'usage des bouillons de viande, malgré leur réputation comme restaurants. Les cultivateurs les plus confiants dans l'emploi de l'eau blanche y ajoutent souvent du sel ou du vinaigre pour les préserver de la corruption.

Les vétérinaires les plus expérimentés, après avoir suivi les effets du son comme aliment, observent que l'usage de l'eau blanche, dans laquelle entre l'écorce de froment, donne lieu à des météorisations: or ils proposent, quand le son a fourni à l'eau la farine qui lui est adhérente, de décocter cette eau, ou de la passer à travers un linge ou d'un tamis de crin ou de jeter aux cochons ou aux volailles le résidu.

Nous adoptons cette proposition, et nous pensons que le cultivateur qui manque de son pour faire l'eau blanche peut se dispenser d'en aller acheter à des prix aussi chers souvent que le grain dont il provient, et substituer à la place une poignée de l'espèce de farine qu'il a sous la main, en la délayant dans une certaine quantité d'eau, ce qui produira tous les avantages de cette boisson, sans jamais en avoir les inconvénients. On pourrait donner tous les jours à chaque cheval deux bottes de pailles, soit pour former de la litière, soit pour ne pas les sevrer entièrement d'aliments solides.

Eau acidulée.—En ajoutant un verre de bon vinaigre à un seau d'eau, on obtient une boisson antiseptique très rafraîchissante; à défaut de vinaigre, on peut prendre dans la même proportion du lait de beurre, du petit lait de fromage qu'on a laissé aigri pendant quelques jours, ou bien encore une poignée de son de froment, dans les temps chauds, passé promptement à l'état acide. On passe la liqueur et on la mêle avec quatre fois son poids d'eau. On la rend nourrissante et rafraîchissante en y délayant quelques livres de levain de froment, de seigle ou d'orge, quand il n'y a pas de coliques à craindre.

Eau miellée.—Elle sert aussi de boisson dans certaines maladies où il est question de donner des mucilagineux et des adoucissants; on la prépare en mettant une dose plus ou moins forte de miel étendue dans l'eau destinée à abreuver l'animal, et se bornant à délayer sans employer le concours du feu, que cette matière ne saurait éprouver à un certain degré sans perdre une grande partie de ses propriétés spécifiques.

Bains.—Quand on est à portée d'une rivière, qu'il fait excessivement chaud, ou bien qu'il règne dans le canton ou dans le voisinage quelques maladies inflammatoires ou une grande sécheresse, il ne faut pas négliger de baigner les bestiaux. Rien ne les délasse, ne les nettoie plus promptement, ne favorise plus puissamment et mieux la transpiration que les bains. La gaieté que les animaux manifestent au sortir de l'eau prouve combien cet usage leur est salutaire, surtout lorsqu'ils n'y restent pas longtemps et qu'on les tient sans cesse en agitation; mais avant de les rentrer à l'écurie ou à l'étable il convient de les bouchonner, de les essuyer et de les couvrir ensuite d'une couverture de laine.

Usage du sel.—Quelque salutaire que soit la méthode

d'associer le sel à la nourriture des bestiaux, on hésite encore de l'adopter.

Le goût que les animaux ont pour le sel est un des appâts dont le sauvage se sert parfois avec avantage pour les surprendre à la chasse; c'est à la faveur de cet appât, qu'on les fait revenir dans les bois, qu'on s'en fait aimer et suivre. Les brebis lèchent les murs et rongent tous les corps imprégnés de sels, pour donner du ton à leurs estomacs, réveiller l'action des organes digestifs affaiblis, et les égayer quand elles sont trop tristes. Ses propriétés bien connues sont de développer les saveurs des substances avec lesquelles il est mêlé, d'activer la circulation du sang, de tendre le fibre, de donner du ton aux viscéres, de soutenir et d'augmenter les forces vitales, que seraient dans le cas d'affaiblir l'inconvénient d'une nourriture defectueuse, ou l'influence d'une atmosphère humide. Il n'est pas seulement aussi un préservatif des maladies des animaux. Une vache à laquelle on administre un peu de sel donne un lait plus crémeux et un engrais plus puissant. Enfin ce besoin irrésistible est connu pour les bêtes fauves, et c'est à leur sagacité que l'on doit la découverte d'un grand nombre de fontaines salées.

Méthode d'administrer le sel aux animaux.—Il y a trois manières de l'administrer: 1^o. en nature; 2^o. mêlé avec les fourrages; 3^o. dissous dans leur boisson; mais cette dernière méthode pourrait entraîner des inconvénients si on n'évitait pas extrêmement réservé sur la quantité, parce que l'animal dans la soif prendrait du sel outre mesure. Il faut donc que l'eau soit simplement assaiouée et non salée, surtout quand elle est, par sa nature fade et lourde; une once est suffisante pour un seau d'eau. Il est facile à tout le monde de déduire des propriétés que nous venons d'attribuer au sel, qu'il est nuisible dans les maladies inflammatoires, qu'il faut en être très-économe pour les jeunes animaux dont déjà le sang bouillait dans les veines à une grande disposition à s'échauffer.

En suspendant le sel dans des sacs à la portée de l'animal, il peut, en léchant les sacs, y déposer nécessairement de la salive, d'autant plus abondamment que cette sécrétion est excitée par l'excitation des glandes salivaires; celui qui succède au premier léché avec le sel la salive: en sorte que dans le nombre de ces animaux, il peut y en avoir qui aient le germe des maladies contagieuses ou un vice dans les humeurs; alors le mal gagne et attaque les animaux.

Il convient donc de substituer à la méthode de donner le sel en masse dans les écuries et les étables celle de le mêler avec le fourrage, et au moment de le servir, quand il est de médiocre qualité, parce qu'il sert en même temps à l'améliorer et à le conserver; mais lorsqu'il est bon, il vaut mieux le distribuer aux bestiaux après en avoir écoulé la poussière, avec la précaution de dissoudre le sel dans l'eau, et d'en asperger la surface.

Plusieurs cultivateurs suivent encore une méthode plus simple et plus économique: une personne, à l'entrée de l'étable, présente à chaque animal revenu des champs ou de l'abreuvoir vers la fin du jour, des lèches ou tranches de pain fortement saupoudrées de la quantité de sel nécessaire et proportionnée aux besoins de chaque individu. Ce mode réjouit l'animal, nettoie et purifie sa bouche pendant la mastication, en un mot, il suffit pour prévenir les maladies dont les mauvaises digestions sont assez ordinairement la cause immédiate. Le maximum de la quantité qu'il faut en donner est à peu près d'une once pour chaque gros animal, et pour les autres en proportion.—(A continuer).

REVUE DE LA SEMAINE

Les lecteurs de la *Gazette des Campagnes* sont déjà un peu au fait de l'histoire religieuse de notre mère-patrie, la puissante Angleterre. Nous voulons continuer de les tenir au fait des projets qu'on fait dans ce riche royaume la sainte Eglise Catholique. Nous puisons dans les journaux européens les renseignements que nous leur fournissons. Aujourd'hui nous aimons à mettre sous leurs yeux un article très-intéressant que nous lisons dans les *Annales Catholiques* de M. Chantrel.

Le 3 octobre dernier, l'Eglise catholique a célébré en Angleterre le vingt-cinquième anniversaire d'un événement qui avait rempli tous les cœurs d'espérance, et qui a produit en effet, des résultats supérieurs encore aux espérances conçues, nous voulons parler du rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre par notre Saint Père le Pape Pie IX.

C'est du 29 septembre 1850, jour de St Michel, qu'est datée la Bulle *Universalis Ecclesie regenda* qui a rétabli la hiérarchie catholique en Angleterre. Pie IX disait : "Le pouvoir de gouverner l'Eglise universelle, confié par Notre Seigneur Jésus Christ au Pontife romain, dans la personne de Saint Pierre, prince des Apôtres, a maintenu pendant tout le cours des siècles dans le siège apostolique, cette admirable sollicitude qui lui fait veiller au bien de la religion catholique par toute la terre et pourvoir avec zèle à son progrès. Ainsi s'accomplit le dessein de son divin fondateur qui, en établissant un chef, a, dans sa profonde sagesse, assuré le salut de l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles."

Pie IX traçait ensuite un rapide tableau de l'histoire de l'Eglise en Angleterre, et de ce que les souverains pontifes avaient fait pour ce royaume il ajoutait :

"Ayant donc devant les yeux ce bel exemple de nos prédécesseurs, et voulant, en l'imitant, remplir les devoirs de l'apostolat suprême, pressé d'ailleurs de suivre les mouvements de notre cœur pour cette partie de la vigne du Seigneur, nous nous sommes proposé, dès le commencement de notre pontificat, de poursuivre une œuvre si bien commencée et de nous appliquer de la manière la plus sérieuse à favoriser tous les jours le développement de l'Eglise dans ce royaume. C'est pourquoi, considérant dans son ensemble l'état actuel du catholicisme en Angleterre, réfléchissant au nombre considérable des catholiques, qui va s'accroissant toujours davantage, remarquant que tous les jours les obstacles qui s'opposèrent si fort à la propagation de la religion catholique allaient diminuant, nous avons pensé que le temps était venu de remener en Angleterre la forme du gouvernement ecclésiastique à ce qu'elle est librement chez les autres nations, où il n'y a pas de cause particulière qui nécessite le ministère des vicaires apostoliques. Nous avons pensé que, par le progrès du temps et des choses, il n'est plus nécessaire de faire gouverner les anglais catholiques par des vicaires apostoliques, et qu'au contraire le changement opéré dans la situation des choses exigeait la forme du gouvernement épiscopal ordinaire. Ces pensées ont été fortifiées par le désir que nous ont en commun exprimé les vicaires apostoliques, ainsi que beaucoup de clercs et de laïques distingués par leur vertu et leur rang, et par le vœu de la très-grande majorité des catholiques anglais.

"C'est pourquoi, après avoir pesé avec une attention scrupuleuse toute l'affaire de notre propre mouvement, et par la plénitude de notre pouvoir apostolique, nous avons

arrêté et nous décorons le rétablissement dans le royaume d'Angleterre et selon les règles communes de l'Eglise, de la hiérarchie des évêques ordinaires, tirant leur dénomination de leurs sièges, que nous érigeons par la présente Lettre dans les différents districts des vicariats apostoliques.

"Pour commencer par le district de Londres, il formera deux sièges, savoir celui de Westminster, que nous élevons à la dignité métropolitaine ou archiépiscopale et celui de Southwark que nous lui assignons pour suffragant, ainsi que Hescham, Beverley, Liverpool, Salford, Shrop ou Shrewsbury, Meravia et Newport réunis, Clifton, Plymouth, Nottingham, Birmingham, Northampton.

"Ainsi, dans le très-florissant royaume d'Angleterre, il y aura une seule province ecclésiastique, composée d'un archevêque ou métropolitain, et de douze évêques, ses suffragants, dont le zèle et les fatigues pastorales, nous l'espérons de la grâce de Dieu, donneront tous les jours de nouveaux accroissements au catholicisme. C'est pourquoi nous voulons réserver dès à présent à nous et à nos successeurs de diviser cette province en plusieurs diocèses et d'en augmenter le nombre selon que les besoins de l'Eglise l'exigent et en général de fixer librement leurs nouvelles circonscriptions selon qu'il paraîtra convenable devant le Seigneur."

Quand on relit, au bout de vingt-cinq ans, cette Lettre apostolique, et qu'on réfléchit aux progrès faits par le catholicisme en Angleterre, on ne peut s'empêcher de reconnaître que Pie IX avait parfaitement jugé la situation, et que ce grand acte de rétablissement de la hiérarchie en Angleterre était non-seulement opportun, mais admirablement propre à promouvoir l'admirable mouvement dont la génération actuelle est témoin. Les trois quarts du dix-neuvième siècle se sont écoulés; chaque quart de ce siècle a été marqué, en Angleterre, par un merveilleux progrès du catholicisme. Dans le premier quart, c'est la plus grande lutte pour l'émancipation des catholiques, lutte pendant laquelle le nom d'O'Connell brilla d'un si vif éclat: elle se termine par l'acte d'émancipation obtenu en 1828.

Le second quart de siècle voit se produire d'innombrables conversions, principalement dans les hautes classes et parmi les membres mêmes de l'Eglise anglicane; il aboutit au rétablissement de la hiérarchie catholique. Ce rétablissement donne selon les espérances de Pie IX, une nouvelle impulsion au mouvement catholique, qui est tel aujourd'hui qu'il effraie sérieusement les anglicans obstinés, qu'il excite les alarmes du protestantisme en général, et que les ennemis de l'Eglise jugent qu'il est temps de provoquer une persécution, si l'on ne veut pas que le catholicisme soit le maître de l'Angleterre, à la fin de ce siècle.

Une belle lettre du Cardinal Manning a informé son diocèse que la journée du 3 octobre serait consacrée à remercier Dieu du grand bienfait du rétablissement de la hiérarchie, et à lui adresser des prières publiques pour demander la paix de l'Eglise, aujourd'hui troublée par tant de points. Il a demandé en même temps que les sermons fussent prêchés dans les différentes églises et chapelles du diocèse pour faire bien comprendre aux fidèles l'importance de la mesure prise par Pie IX, au point de vue social et spirituel pour les catholiques d'Angleterre. Sa lettre indique les principales conséquences de cette mesure :

1o. Elle a rendu à l'Eglise d'Angleterre son organisation apostolique et lui a restitué sa place parmi les Eglises de la chrétienté;

2o. Elle a donné à cette Eglise, par le rétablissement des synodes diocésains et provinciaux, la faculté de pour-

voir aux besoins de la discipline locale ;

30. Elle a ranimé dans les diocèses et les circonscriptions de mission l'ordre sur lequel reposent la paix et le bien-être spirituel des fidèles ;

40. Elle a multiplié les centres d'activité et a augmenté par là les églises, le clergé, les collèges, les couvents, les écoles et tous les moyens d'avancement spirituel ;

50. Elle a donné à l'Eglise les moyens de satisfaire aux besoins des masses qui avaient été laissées sans pasteurs ;

60. Elle a enfin amené, année par année, dans toutes les classes de la société, un grand nombre d'âmes à reconnaître la vérité.

Tels ont été en peu de mots, les fruits spirituels du rétablissement de la hiérarchie épiscopale : ce sont là les points que les prédicateurs du 3 octobre ont été invités à mettre le plus en lumière.

On sait que Mgr. Wiseman, qui fut appelé à appliquer la grande et féconde pensée de Pie IX, fut nommé archevêque de Westminster le 20 septembre 1850, et qu'il fut, le lendemain, élevé à la dignité de cardinal. Son successeur, le cardinal Manning, l'un des plus illustres convertis de l'anglicanisme, poursuit son œuvre avec un succès égal à son zèle et à son immense érudition.

Nous ne saurions mieux faire, pour montrer les progrès faits par le catholicisme en Angleterre, que de rapporter ici le témoignage de l'un des journaux les plus hostiles à l'Eglise. Voici donc ce qu'un correspondant écrit de Londres à l'*Indépendance Belge*, l'organe du libéralisme inouï et de la maçonnerie européenne :

— La grande question qui se discute en ce moment dans les Revues les plus autorisées et dans les salons les plus "highlife" (la haute société), c'est de savoir si la florissante Angleterre réussira à protéger ses rives fortunées contre les deux ennemis du dehors que signale Sir Wilfred Lawson : Le Pape et la maladie des pommes de terre.

— Laissons les pommes de terre, mais discutons sérieusement des chances que le papisme ou catholicisme romain a de triompher tôt ou tard en Angleterre.

— "Maints Anglais s'exagèrent lorsqu'on leur pose seulement la question ; ils ne veulent pas admettre en principe que leur île libre puisse jamais tomber sous la domination de cette étrangère qui a nom Rome et qu'ils ont répudiée en 1544. Cependant, oui ou non, le papisme fait il chaque jour des progrès en Angleterre ? Forcé est de répondre affirmativement ; car non-seulement nous entendons M. le Cardinal Manning exprimer les plus belles espérances sur l'avenir du catholicisme romain en Angleterre, mais encore nous le voyons s'être présenté à la Reine du moins invité à une fête champêtre donnée par le Prince de Galles, lui cardinal papiste. Chaque jour de nouvelles églises romanistes se construisent ; les Frères tiennent école à Londres même, les Jésuites de Farm Street sont de plus en plus fréquentés, etc. Il est incontestable que le chiffre des papistes augmente, quoi qu'en disent les statistiques fantaisistes de telle ou telle secte intéressée à l'amoindrir. Or, toute Eglise qui est en voie de progrès a des chances de victoire ; c'est là un principe de sens commun que les habitants de la libre Angleterre sont obligés d'accepter comme tous les simples mortels.

— "Ils y sont d'autant plus obligés qu'ils ne savent quels moyens employer pour arrêter les progrès du papisme. En effet, les uns comme MM. Walley, Newdegate, Cranmore, voudraient que le gouvernement anglais prît une attitude répressive ; d'autres, comme le *Catholic Times*, se rient de ceux qui redoutent l'inoffensif papisme ; les autres, enfin,

veulent qu'on se croise les bras, sans se donner ni la peine de réprimer ni le plaisir de rire. Pendant ce temps-là, les ultramontains gagnent du terrain. Encore une fois, c'est un fait.

— "Une des choses qui favorisent et qui favoriseront de plus en plus l'ultramontanisme en Angleterre, c'est le discrédit dans lequel tombent les évêques de l'Eglise établie. D'abord, leurs richesses offusquent le clergé inférieur, qui est presque aussi pauvre qu'en Hongrie, et qui ne saurait perpétuellement se résigner à sa misère. Pendant que l'archevêque de Cantorbery touche annuellement 1,875,000 fr ; l'archevêque d'York 1.250.000, l'évêque de Durham 400,000, l'évêque d'Ely 687,500, l'évêque de Gloucester et Bristol 625,000, l'évêque de Lincoln 625,000, l'évêque de Peterborough 562,500, (voir l'*Indépendant* du 9 Septembre 1875), comment veut-on que le prêtre qui est en définitive de la même famille sacerdotale que l'évêque, puisse se résigner à être privé du nécessaire ? Si encore les évêques anglicans étaient par le fait de leur épiscopat, des hommes hors ligne, au point de vue du génie, de la science, de la vertu ! Mais il paraît qu'il n'en est rien.

— "De fait, leurs prédications théologiques, qui devraient être marquantes, sont à peu près nulles. Il faut lire, par exemple, le *Church Times*, organe officiel des ritualistes, pour se faire une idée de la déconsidération dont M. le primat de Cantorbery, en particulier, jouit parmi ses confrères en anglicanisme. Cette quasi-nullité de l'Eglise épiscopale à se faire presbytériens, mais elle leur fera estimer de plus en plus le système romaniste dans lequel le Pape est tout. Sans aucun doute les ritualistes préféreraient la dépendance de leurs propres évêques. D'ailleurs la supériorité du cardinal Wiseman et même du cardinal Manning sur les évêques anglicans est évidente, et toute supériorité exerce toujours finalement une influence à son avantage.

— "D'autre part, c'est un fait non moins certain que l'hostilité qui existe entre les trois partis de l'Eglise établie ne fait que croître.

— "Plus les partisans de la *low church* se sentent attaqués par leurs adversaires, plus ils accentuent leur peritisme ; plus les partisans de la *broad church* traitent les partisans de la *high church* de fanatiques et de papistes masqués, plus ceux-ci les traitent à leur tour d'inouïes, d'impies, de gens sans religion. Ce qui résulte de cette triple bataille, à laquelle il faudrait, pour être complet, ajouter toutes celles des *dissenters*, c'est le scandale. En face de divisions et d'hostilités aussi profondes, les esprits pacifiques désirent la paix et l'unité, et croyant trouver cette paix et cette unité dans le système romaniste, ils se font romanistes.

— "En troisième lieu, ce qui milite encore en faveur de Rome, c'est la conduite du parti ritualiste. Les prêtres ritualistes s'appliquent tellement à imiter tout le rituel et le cérémonial de Rome qu'à certains détails il serait difficile de saisir, extérieurement, la différence qui existe entre un ritualiste et un romaniste. Sans doute les personnes instruites connaissent cette différence ; mais les masses ne sont pas instruites, et d'un jour à l'autre le clergé ritualiste pourrait déclarer leurs troupeaux romanistes, sans que ceux-ci s'aperçussent du changement. Déjà Rome s'en gaudit par avance.

Conclusion du correspondant :

— "Donc, il est permis de penser que, tant que durera l'attitude des hommes d'Etat d'Angleterre et des chefs de l'Eglise anglicane, le romanisme, qui croît de plus en plus numériquement, aura des succès de plus en plus considérables. A chaque parti de tirer les conclusions."

Nous nous arrêterons sur ces aveux et sur cette conclusion, qui est un appel non déguisé à la persécution. Le libéralisme libre-penseur ne connaît pas d'autres procédés de discussion contre l'Eglise catholique, que ceux qui sont employés par M. de Bismarck et ses imitateurs.

C'est aujourd'hui que s'est ouverte la première Session du troisième Parlement Provincial. Son Excellence le Lieutenant Gouverneur s'est rendue dans la Salle du Conseil Législatif, et a remis au lendemain la lecture du Discours du Trône, pour permettre à la Chambre d'Assemblée d'élire son Orateur.

Ce qui fut fait immédiatement après le départ de Son Excellence. Sur motion de l'Hon. M. Angers, secondé par l'Hon. M. Robertson, l'Honorable M. P. Fortin fut proposé comme Orateur. — Ce qui a été agréé unanimement. Puis alors la Chambre s'est réunie.

Culture du tabac par La. N. Gauvreau écr., M. C. A., de l'Isle-Verte

M. le Rédacteur,

Un journal donnait dernièrement comme un fait assez rare qu'un cultivateur avait récolté du tabac dont quelques-uns des pieds pesaient 7 livres. Cela n'est pas surprenant pour celui qui a vu et visité le champ de tabac récolté par M. Louis Narcisse Gauvreau, Notaire de l'Isle-Verte, Membre du Conseil d'Agriculture. Ce Monsieur a récolté environ 700 pieds de tabac, pesant de 9 à 10 livres chaque pied, même quelques-uns pesés en ma présence étaient du poids de 12 livres.

Votre obéissant serviteur,

ELIE MAILLOUX.

Isle-Verte, 12 octobre 1875

La "Gazette des Campagnes" et le Conseil d'Agriculture

Le *Nouveau-Monde*, le *Bien Public* et le *Journal des Trois-Rivières* ont annoncé à leurs lecteurs "que le Conseil d'Agriculture, à sa Séance du 22 octobre dernier, avait voté une allocation de \$100 par année à la *Gazette des Campagnes*, comme encouragement pour cette publication."

Cette libéralité à laquelle nous ne nous attendions pas, nous a agréablement surpris. Mais voici qu'aujourd'hui le rapport officiel du Conseil d'Agriculture nous montre l'autre côté de la médaille, qui n'est pas aussi encourageant.

Voici ce qui s'est passé à cette séance où étaient présents MM. Beauhien M. P. P., Blackwood, Browning, Casavant, Faribault, Gaudet, La. N. Gauvreau, A. C. P. R. Landry M: P. P., Marsan, Masson et Somerville, en tout onze membres; M. Browning agissait comme président.

La partie de l'adresse du M. le Président ayant trait à la publication d'un journal d'Agriculture ayant été lue et discutée, M. Gauvreau secondé par M. Landry, fait motion :

"Que la somme de \$100 payable en deux paiements semestriels, le premier devant être payé au premier mai prochain, soit accordée à la *Gazette des Campagnes* comme encouragement à ce journal. — Cette motion mise aux voix a été perdue sur dix voix."

Voilà de quelle manière a été accueillie la demande de MM. Gauvreau et Landry, représentant les intérêts agricoles du District de Québec.

Si ceux des membres du Conseil d'Agriculture qui ont mesquiné quelques piastres à l'égard de la *Gazette des Campagnes* par leur refus à la demande de MM. Gauvreau et Landry, doutent de l'efficacité de ce journal agricole à servir les intérêts d'Agriculture, nous les prions de charger MM. Blackwood, Gaudet, Landry et Lévesque, de prendre connaissance, à notre Bureau, des lettres qui attestent de la somme de bien que fait la *Gazette*

des Campagnes parmi les cultivateurs. Nul doute que ces Messieurs, à leur prochaine visite de l'Ecole d'Agriculture de St. Anne, se feroient un plaisir de se mettre à même de renseigner le Conseil d'Agriculture à ce sujet. — On accordera peut-être alors la récompense due au mérite.

Cet acte de la part de quelques membres du Conseil d'Agriculture est une injure faite au dévouement bien reconnu de MM. Gauvreau et Landry pour tout ce qui se rattache à l'Agriculture. Nous offrons nos plus sincères remerciements à ces deux Messieurs pour leur précieuse attention à l'égard de la *Gazette des Campagnes*; et nous pouvons les assurer que nous n'en continuerons pas moins à nous occuper d'une œuvre reconnue utile par les véritables amis de l'Agriculture. Nous ne nous effrayons pas des nombreux sacrifices qu'il nous faudra faire pour maintenir l'existence d'un journal d'Agriculture encore plusieurs années; nous y sommes habitués. Le témoignage que nous pouvons nous rendre de ne pas avoir travaillé inutilement dans l'intérêt de la cause agricole nous fera oublier la mesquine conduite de quelques membres du Conseil d'Agriculture, qui ont mission de promouvoir les intérêts de l'Agriculture par tous les moyens possibles.

La précocité en agriculture

En agriculture on dit qu'une année a été précoce lorsque la végétation s'est développée plutôt qu'à l'ordinaire. On dit qu'un terrain est hâtif lorsqu'il donne des productions anticipées, relativement aux terrains voisins. On dit qu'un fruit, qu'un légume sont hâtifs, lorsque toutes choses égales d'ailleurs, ils mûrissent plus tôt que les autres variétés de leur espèce.

Une année hâtive a pour cause des circonstances atmosphériques sur lesquelles il n'est pas en la puissance de l'homme d'influer. Un terrain hâtif, l'est ou par sa nature, ou par son exposition, ou par l'effet de l'art: par sa nature, car dans le sable les plantes poussent plus tôt que dans l'argile; par son exposition, car la même plante placée au midi pousse plutôt que celle placée au nord; par l'art, car dans les terrains entourés d'abris faciles, profondément labourés, bien garnis de fumiers, convenablement arrosés, les plantes se développent plutôt que lorsqu'elles sont abandonnées à la nature. Il suffit même de semer du charbon en poudre, du terreau ou toute autre matière noire sur la neige pour accélérer sa fonte, et par conséquent rendre plus hâtif le terrain qu'elle recouvre.

Quant aux variétés hâtives, elles sont toutes dues à la culture combinée par le hasard. Ainsi un jardinier a observé un arbre dont les fruits mûrissent naturellement plus tôt que les autres, et il l'a multiplié; en le greffant sur un autre également hâtif. Le résultat du semis de ses graines a été une nouvelle variété encore plus hâtive, qui la même a été multipliée et a produit encore les mêmes effets. Ainsi on a aujourd'hui ce que n'avaient pas nos pères, des variétés hâtives dans toutes les espèces anciennement cultivées.

Les cultivateurs guidés par le goût des gens riches qui les paient bien, font tous leurs efforts pour anticiper leurs jouissances, et sans doute déterminent une plus grande accélération dans la maturité des fruits et des légumes par le seul effet de ses efforts.

Il est presque toujours de l'intérêt des cultivateurs de désirer la précocité de leurs récoltes, parce qu'ils risquent moins de les voir atteintes des accidents qui les menacent journellement, parce qu'ils jouissent plutôt de leurs produits, parce que la rentrée de leurs avances est accélérée, parce qu'ils peuvent plus promptement commencer d'autres cultures sur le même sol, etc., etc.

Il est beaucoup d'espèces de cultures, par exemple les grandes, sur lesquelles l'industrie de l'homme ne peut, sous le rapport de la précocité, avoir d'action que dans quelques circonstances, et en suivant certaines pratiques qui ne sont pas toujours faciles.

Lors donc qu'un cultivateur veut hâter ses récoltes, il est obligé de choisir la variété la plus hâtive, l'exposition la plus favorable; la terre la plus légère, la plus sèche et la plus colorée, et ne pas perdre un instant pour mettre en action tous les agents de la nature, principalement le chaleur.

Mais ce sont les petites cultures, c'est-à-dire celles qui ont lieu dans des jardins, qu'il est principalement avantageux, sous tous les rapports, de rendre précoces, parce que ce sont celles dont les produits se vendent les mieux sur les marchés, et celles

dont la succession non interrompue est la plus facile à exciter et la plus productive.

On a avancé, dans plusieurs cas, que les légumes, les fruits hâtifs étaient moins savoureux et moins de garde que ceux qui avaient cru et avaient mûri à l'époque fixée par la chaleur du climat où ils se trouvaient. — Cette infériorité des fruits et des légumes crus artificiellement n'est pas aussi générale qu'on le dit. Les petits poids de primeurs ne sont-ils pas meilleurs que les autres. De plus, c'est très-souvent la faute du cultivateur si ces primeurs sont moins bonnes : par exemple, lorsqu'on ne leur donne pas assez d'air, assez de lumière, qu'on emploie des terrains encore trop peu décomposés, des fumiers de mauvaise nature, qu'on leur prodigue trop l'eau, etc. C'est véritablement dans la production des primeurs que l'art du jardinage se montre dans tout son éclat. Elles donnent lieu à la formation d'un grand nombre d'excellents jardiniers, et fournissent des moyens d'existence à beaucoup d'hommes dans les lieux où elles sont recherchées, principalement dans le voisinage des villes.

Qui oserait dire jusqu'où cette branche d'industrie peut être portée? Il n'y a pas un siècle qu'elle existe, et déjà elle est arrivée à un degré de perfection supérieur à celui de la grande culture, qui compte des milliers d'années de pratique! La science agricole y gagne beaucoup, car toutes les opérations qui les ont pour objet sont de véritables expériences, et telle anomalie observée par un homme accoutumé à réfléchir a contribué à soulever un coin du voile que la nature a mis sur ses opérations.

Petite Chronique

Les Frères de la Doctrine Chrétienne à Beauharnois.—Nous apprenons avec plaisir que les Frères de la Doctrine Chrétienne ont acheté tout le terrain seigneurial qui se trouve en arrière de la ville de Beauharnois. Cette propriété se compose de 400 acres de terre, sur laquelle ils se proposent de bâtir un noviciat le printemps prochain où ils pourront recevoir des élèves de toutes les parties du Nord de l'Amérique.

Maladie des bestiaux en Angleterre.—Le Farmer, dans le cours d'un article sur la maladie des bestiaux dit: Le nombre de cas pour le trimestre terminé le 16 octobre, est comme suit:

Dans le Somersetshire, 83,000; Cheshire, 50,000; Dorsetshire, 48,000; Gloucestershire 44,000; Oxfordshire, 49,000; Warwickshire, 38,000; Norfolk, 31,000; Cumberland, 28,000; Dans toute l'Angleterre et le pays de Galles il y a eu plus de 500,000 cas, pendant la même période de temps.

Arbres à exposer.—Une dépêche de Saint-Louis, adressée au Courrier des Etats Unis, annonce l'arrivée en cette ville, en route pour Philadelphie, d'une section d'arbre Californien destinée à figurer à l'Exposition du Centenaire. Ce bloc a 16 pieds de long et 20 pieds de diamètre. Il a été coupé d'un arbre haut de 276 pieds, mesurant 26 pieds de diamètre à la base et âgé de 2,120 ans d'après les indications des cercles annuels. La section à exposer a été creusée et convertie en un cylindre épais de 2 pieds écorce comprise. On compte en faire une maison circulaire.

BIBLIOGRAPHIE.—*Calendrier de la Puissance du Canada.*—Le Calendrier de la Puissance du Canada pour l'année bissextile 1875 vient d'être publié par M. J. B. Rolland et fils, de Montréal. C'est le premier calendrier pour 1876 qui est paru. Les renseignements qu'il donne sont précis et recueillis aux meilleures sources; les fêtes de l'Eglise y sont indiquées; ainsi que les noms de tous les membres du clergé de la Puissance, avec les lieux de résidence.

C'est à ces divers titres qu'il se recommande, aussi n'est-il point besoin de dire qu'il est le plus complet calendrier du Canada.

Il se trouve en vente chez tous les libraires et les principaux marchands.—Prix: 5 centes.

RECETTES

Douleurs d'oreille

Les douleurs d'oreille et même la surdité passagère, qui peut

devenir permanente, résulte assez souvent, chez les personnes qui négligent les soins ordinaires de la propreté, de l'accumulation, dans le conduit auditif, de la matière grasse (ou cerumen) sécrétée à l'intérieur de l'oreille. Quand le cerumen forme un bouchon de consistance solide, on doit chercher d'abord à le ramollir par des injections d'huile d'amandes douces ou simplement d'eau tiède. Voici comment se pratiquent ces injections: le malade, ayant la tête inclinée au-dessus d'une petite cuvette, on redresse le conduit auditif de l'oreille, et au moyen d'une bonne seringue, on lance rapidement et d'une manière brusque un jet d'eau tiède; cet eau produit plus d'effets si l'on y adosse une petite quantité de savon médicamenteux. On essaye alors d'extraire à l'aide d'une curette la matière cérumineuse ainsi ramollie. Si ce moyen ne réussit pas, il faut avoir recours au chirurgien, seul capable d'extraire le bouchon de cerumen sans risquer de blesser l'organe de l'oreille.

L'écoulement d'un liquide jaune par l'oreille est fréquent chez les jeunes enfants, un exutoire naturel qu'il faut bien se garder de supprimer; on exposerait l'enfant à des convulsions, et à d'autres accidents plus ou moins graves. Il faut se borner au soin de propreté, et s'en remettre à la nature, qui fait cesser l'écoulement dès qu'il n'est plus nécessaire.—Il en est de même du suintement extérieur de l'oreille. On peut laver tous les jours la peau de l'envers de l'oreille avec une légère décoction de racine de guimauve, et laisser écouler le suintement jusqu'à ce qu'il s'arrête spontanément; sa presque suppression pourrait avoir des résultats préjudiciables à la santé.

Corps étrangers dans les oreilles

Divers corps étrangers peuvent pénétrer dans les oreilles. Souvent les enfants, en jouant, y introduisent un morceau de crayon, une petite pierre, un pois, etc. Des insectes, des mouches, des punaises, peuvent s'y introduire accidentellement. C'est encore aux injections d'huiles qu'il faut se hâter d'avoir recours; aucun insecte ne peut supporter le contact de ce liquide sans être immédiatement asphyxié; une fois mort, il est sans peine extrait au moyen d'un cure-oreille. Lorsque la présence de corps étrangers, à la fois durs et volumineux, a fait naître de l'enflure et de l'inflammation, il y aurait danger à essayer de les extraire soi-même. En pareil cas, les remèdes familiers de la médecine domestique sont impuissants; c'est au docteur qu'il faut recourir.

Bourdonnement des oreilles

Le bourdonnement dans les oreilles est plutôt importun que réellement douloureux; ce n'est pas une illusion du sens de l'ouïe, comme on le croit ordinairement; c'est un bruit réellement produit et perçu, dont la cause est parfaitement connue. Le conduit auditif contient toujours une certaine quantité d'air quand, par une cause quelconque, la température de l'intérieur de l'oreille s'élève passagèrement, l'air extérieur, en se précipitant dans l'oreille et se dilatant par suite de son échauffement subit, donne lieu à des vibrations perçues par l'oreille sous forme de bourdonnement. Le bourdonnement n'est donc jamais une affection particulière dans le vrai sens du mot. Lorsqu'il n'est pas le symptôme d'une maladie réelle, on lui oppose avec succès des injections tièdes de décoction de racines de guimauve. Ces injections font cesser l'irritation de la paroi interne du conduit auditif et mettent fin aux chaleurs subites, quelquefois très-intenses, d'où résultent les bourdonnements, et cette sorte de bruissement plus clair désigné sous le nom de tintement. Le bourdonnement et le tintement sont assez souvent les symptômes avant-coureurs de l'apoplexie; les mêmes symptômes avertissent fréquemment l'épileptique de l'approche des accès.—Quand ces symptômes résistent aux moyens du domaine de la médecine domestique, et qu'ils ne sont d'ailleurs suivis d'aucune explosion de maladie caractérisée, il est probable qu'un polype commence à se former dans l'oreille; il faut sans retard s'adresser à un médecin qui en opère la ligature d'abord, puis l'extirpation.

A NOS ABONNÉS
PRIERE DE PAYER
AU PLUS TOT.

20,000 ARBRES FRUITIERS

ET
D'ORNEMENTS
A VENDRE CHEZ M. AUGUSTE DUPUIS
A LA PÉPINIÈRE DU
VILLAGE DES AULNAIES,
A ST. ROCH DES AULNAIES, COMTE DE L'ISLET.

Arbres de choix et propres à notre climat.

Catalogue fourni gratis sur demande.

AGENTS DEMANDÉS,
COMMISSION LIBÉRALE

AVIS.

NOUS, commissaires des tenanciers des Comtés de Rimouski et de Témiscouata et Kamouraska, en conformité à l'acte concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle, Chapitre 68 des Statuts Révisés du Bas-Canada, convoquons une assemblée publique des francs tenanciers des dits Comtés, qui aura lieu en la Ville de St. Germain de Rimouski, à la porte de la Cathédrale, LUNDI LE QUINZE DE NOVEMBRE prochain, mil huit cent soixante et quinze, pour considérer s'il est expédient d'établir dans les dits Comtés une Compagnie d'Assurance Mutuelle.

Comté de Rimouski, 28 Septembre 1875.

R. FISET, M. P.
J. T. COUILLARD, Maire, Ville de Rimouski.
J. N. POULIOT, Avocat.
F. F. ROULEAU, Avocat.
J. F. PELLETIER, Marchand.
ANDRE ELZ GAUVREAU, Régl.
JOS. M. GARON, N. P.
GEO. SYLVAIN, J. P.
C. F. PARENT.
N. J. PINAULT, M. D.
A. P. LETENDRE, Avocat.
BUTCHART BROS & Co.
A. St. LAURENT, Marchand.
JOHN GLEASON, Avocat.

28 octobre 1875.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

VENDREDI, LE 24 DÉCEMBRE 1875,

prochain, par le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, en chaque cas, entre les lieux mentionnés plus bas, à partir du 1er avril prochain.

BEAURIVAGE et PARKHURST, TROIS fois par semaine;

BASSIN DE GASPÉ et PERCE, SIX fois par semaine;

LE AUX COUDRES et BAIE SAINT-PAUL, DEUX fois par semaine;

LAC ETCHEMIN et STANDON, DEUX fois par semaine;

POINTE-AUX-TREMBLES et SAINT-RAYMOND, SIX fois par semaine;

SAINTE-AUGUSTIN et SAINTE-CATHERINE, TROIS fois

par semaine ;
SAINT-BERNARD et STATION JOBIN, TROIS fois par semaine ;

SAINT-CYRILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER A L'ISLET, DEUX fois par semaine ;

SAINTE-MATHIEU et SAINT-SIMON, DEUX fois par semaine.

Les notices imprimées contenant des informations plus détaillées relatives aux conditions des contrats proposés pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux Bureaux de Poste mentionnés plus haut, ou au bureau du sous-igné.

WM. G. CHEPPARD,

Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Québec, 25 octobre 1875

MUSIQUE NOUVELLE !

MUSIQUE VOCALE :

Les deux mères	Boissière	25
Histoire d'oi-eau	25
La chasse aux papillons	25
Noble coursier	Henriot	25
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Lichman	25
Les lognettes magiques	Gariboldi	50
La dernière de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	25
Les trois gâteaux	25
L'Alceste pleure : elle prie, elle attend!	Ben. Tayoux	40
A Saint-Blaise	Passard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et caprice	Bovy	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Andalusi, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Physique	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	40
Feuilles d'automne, valse	David	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	60
Sur l'Atriatique	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombine, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, octobre, 1875.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 per cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.